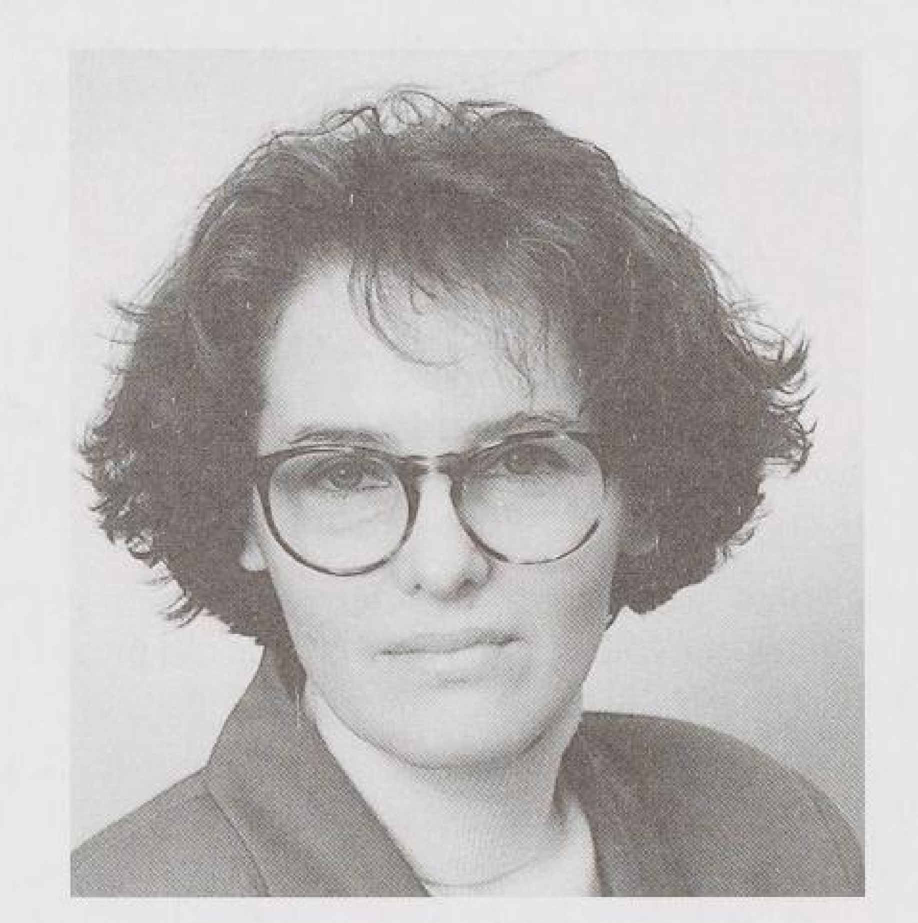
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 MARS 1993

2e Circonscription - COGNAC

Simone FAYAUD

44 ans, Infirmière à l'Hôpital de Cognac



Robert RABOUTÉ

Suppléant

Maire-Adjoint de Brossac

Candidats présentés par le Parti Communiste Français

Électrices, Électeurs,

Le métier que j'ai choisi d'exercer ainsi que mes activités extra-professionnelles me conduisent à rencontrer et à écouter de nombreuses personnes.

Pour vous, comme pour moi, la vie de tous les jours est dure et pleines d'injustices.

Je suis révoltée par cette société où l'argent est roi et je suis convaincue qu'il est possible de faire autrement.

Dix années de politique de droite menée par les différents gouvernements socialistes ont conduit notre pays dans des difficultés croissantes.

Avec le « big bang » Michel ROCARD et les dirigeants socialistes organisent la disparition du P.S. pour mieux gouverner avec la droite. Les écologistes approuvent et s'inscrivent dans cette nouvelle alliance. Le principal souci de tous ces politiciens est de garder le pouvoir pour continuer la même politique ou l'aggraver.

Les communistes restent fidèles à leur idéal humaniste et aux valeurs de gauche. Vous pouvez compter sur eux pour faire barrage à la droite et à ses projets inhumains.

Un progrès du vote communiste pèserait lourd pour faire du neuf en politique. Même si vous n'êtes pas d'accord avec toutes nos propositions, le 21 mars, un moyen s'offre à vous.

C'est le vote communiste. Utilisez le pour vous faire entendre !

QUELQUES IDÉES NEUVES !

La preuve est faite que ni les exonérations fiscales, ni les aides publiques aux grandes entreprises n'ont favorisé la relance de notre économie et de l'emploi.

La France a besoin de faire du neuf !

Parmi les six propositions que nous faisons pour la France, en voici deux :

• **Favoriser une nouvelle croissance pour répondre aux besoins et pour créer des emplois.**

Les moyens financiers existent, nous voulons taxer la spéculation. Chaque jour, 5 000 milliards F (4 fois le budget de la France) s'échangent sans entrave de bourse à bourse dans le seul but de spéculer y compris contre le franc. Dans notre circonscription, des capitaux fabuleux apparaissent à l'occasion des O.P.A. sur la Télémécanique ou sur Martell ou bien lorsque des entreprises comme St Gobain ou Hennessy publient leurs comptes. Il faut les investir dans des activités créatrices d'emplois.

• Protéger et valoriser l'environnement.

La protection de l'environnement va de pair avec l'essor économique et la création d'emplois. La France est un beau pays mais les choix actuels la défigurent. Ils poussent à la concentration des populations dans les grandes cités.

La politique agricole de nos dirigeants vide les campagnes, contraint les agriculteurs à rechercher des rendements toujours plus importants en utilisant les engrais et les pesticides d'une façon excessive tout en les incitant à mettre 15 % de leurs terres en jachère.

Les grands groupes industriels, avec l'objectif du profit maximum polluent, alors que les moyens existent pour traiter leurs rejets. St-Gobain Cognac déverse des tonnes de soufre dans l'atmosphère.

LE BILAN DES DÉPUTÉS COMMUNISTES

En six ans de législature, les députés communistes se sont toujours déterminés en fonction des intérêts de notre peuple. En voici quelques exemples :

1986 : seuls les 35 députés communistes et 9 personnalités ont voté contre l'acte unique qui prépare l'Europe de Maastricht.

13 octobre 1989 : ils demandent le S.M.I.C. à 6 500 F. Les députés socialistes, R.P.R., U.D.F. votent contre.

11 décembre 1989 : ils demandent la semaine de 35 h sans perte de salaire. Les députés socialistes, R.P.R., U.D.F. votent contre.

Décembre 1989 : ils sont les seuls à voter contre l'amnistie des auteurs des fausses factures.

Avril 91 : ils s'opposent à la loi de réforme hospitalière qui organise une médecine à deux vitesses. Cette loi peut entraîner la fermeture du service des urgences à l'hôpital de Cognac ainsi que les urgences et la maternité de l'hôpital de Barbezieux.

En novembre 90 et en juin 92 : les députés communistes votent la motion de censure contre la C.S.G. et contre la Politique Agricole Commune (P.A.C.).

En décembre 92 : après le verdict des élections cantonales et régionales et le score du NON au traité de Maastricht, deux amendements communistes sont votés par les députés de gauche (communistes et socialistes).

— l'un interdit tout licenciement sans reclassement préalable.

— l'autre rend obligatoire le contrôle des fonds publics distribués aux entreprises.

Le 21 mars, en votant communiste, il ne s'agit pas d'adopter toutes nos idées, mais de créer une situation nouvelle qui obligerait les forces politiques à entendre sérieusement vos aspirations.

C'est le sens de ma candidature

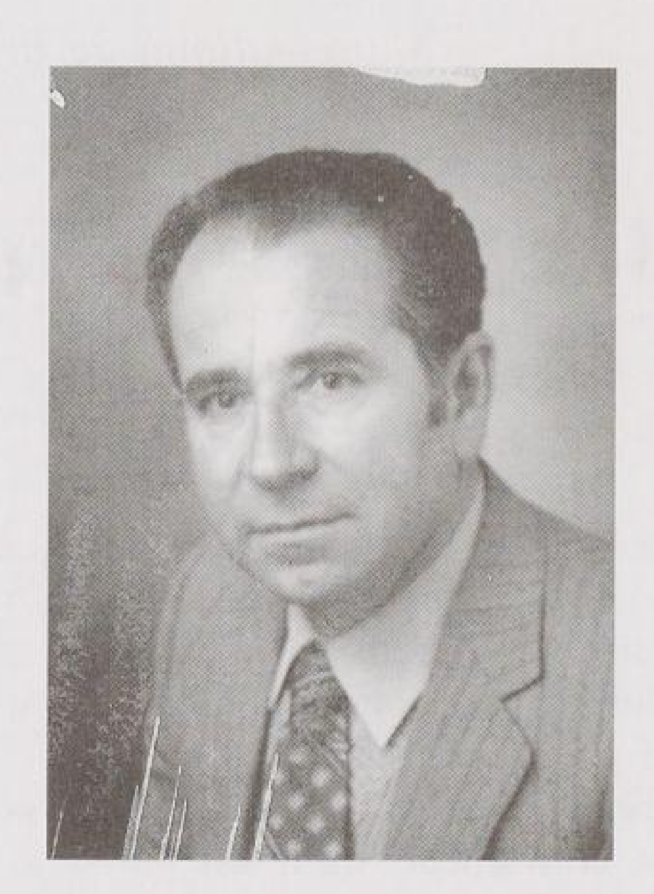
LE 21 MARS
FAITES-VOUS ENTENDRE

VOTEZ COMMUNISTE

VOTEZ Simone FAYAUD

Infirmière diplômée d'État
à l'Hôpital de Cognac
domiciliée à Chateaubernard

et son suppléant



Robert RABOUTÉ

Artisan - retraité
Maire-adjoint de Brossac

Vu la candidate

Imprimerie de la Madeleine - Tél. : 45 69 13 87 - RCS B 381 185 354